Signé par Gérard BONJEAN
Le 18 déc. 2025

Signed with **Universign** doc_MnYd tx_MPKKmZe6IJX4

ABG

46 boulevard de Pantelleria

34300 AGDE

CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 28/03/2025 au 30/09/2025

Activité principale de l'entreprise : Activité des sociétés holding

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à BEZIERS
Le 16/12/2025

Christine CATELAN
Collaboratrice

Stéphane ANES
Expert-comptable

ANES SARL
62 AVENUE JEAN MOULIN
LE CARRE D'HORT - BAT C
34500 BEZIERS
04.67.11.92.30

(1) BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ABG — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 46 boulevard de Pantelleria 34300 AGDE

Numéro SIRET * : 98882042900013 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 7 — Durée de l'exercice précédent * : 0

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30092025 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	1 401 608	042	1 401 608	
	Total I (5)		044	1 401 608	048	1 401 608	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	6 144	086	6 144	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	6 144	098	6 144	
	Total général (I+II)		110	1 407 752	112	1 407 752	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 212 150	
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 194 762	
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 1 406 912	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169)	172 840	
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 840	
	Total général (I + II + III)	180 1 407 752	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 401 608
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise ABG — Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 09 2025	Exercice N-1 clos le 00 00 00
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	6 006
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)		244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	6 006
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(6 006)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	201 608
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)		300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	840
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	194 762
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	194 762 — 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	840
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 undecies) 138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992			350 190 000
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	5 602 — 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	5 602 — 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 28/03/2025 au 30/09/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 28/03/2025 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			1 401 608
TOTAL			1 401 608
TOTAL GENERAL			1 401 608

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 401 608	1 401 608
TOTAL			1 401 608	1 401 608
TOTAL GENERAL			1 401 608	1 401 608

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	201 608	201 608	
TOTAL	201 608	201 608	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéfices	840	840		
TOTAL	840	840		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Une seule catégorie	10.0000	121 250			121 250

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 28/03/2025 au 30/09/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- BONJEAN SAS	730 622	66.66	451 339
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ABG
Société par actions simplifiée
au capital de 1 212 150 euros
Siège social : 46 Boulevard de Pantelleria
34300 AGDE
988 820 429 RCS BEZIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 194 761,66 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	194 761,66 euros
Affecté à la « *Réserve Légale* » à hauteur de Poste ainsi porté à cette somme	9 738,09 euros
Solde	185 023,57 euros
Affecté en totalité au compte « *Autres Réserves* » Poste ainsi porté à cette somme.	185 023,57 euros

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. Gérard BONJEAN

